

23-07-2026

Le 255



LEMAG

Des Lois

La face cachée de l'emploi
en 2026

DISTRIBUTION
AGRICOLE

Secteur - L'industrie
automobile tunisienne

LA TUNISIE
QUI GAGNE

CULTURE
COMAR D'OR
PRIX MUSTAPHA AZOUZ

TALENTS & REUSSITES
MANAGERS 'S CORNER
MEMENTO
CULTURE
LIFESTYLE
REGARDS CROISES



OFFRE NKALMEK

مكالمات ماتوفاش و أنترنت ما كيفهاش

25.9د
في الشهر



APPELS
ILLIMITÉS



25Go



ooredoo

عرض صالح للخطوط بالفاتورة مع إشتراك 12 شهر.
عرض المكالمات الغير محدود صالح في حدود 200 ساعة.
35 مليم/ الدقيقة hors forfait.

EDITO 01

La Tunisie veut-elle encore participer à l'économie mondiale ?

A LA UNE 02

Pourquoi la Tunisie accumule des lois inopérantes ?

SOCIETE 03

Travailler sans contrat ni retraite : la face cachée de l'emploi en 2026

MEMENTO 04

- Secteur
- Entreprise
- Droit Des Affaires
- Le Guide
- Lexique



LA TUNISIE QUI GAGNE 05

Lami Mode : L'artisanat tunisien à l'assaut de la mode circulaire internationale

CULTURE 06

Les Prix littéraires 2026

CHRONIQUE DU TEMPS D'AVANT 07

A Toute allure : C'est le bac ...



BIAT

Engagés
avec vous

Notre engagement reconnu, votre confiance récompensée.

- ✓ Meilleure banque sur le marché de change en Tunisie par Global Finance
- ✓ Meilleure banque en Tunisie décernée par Euromoney
- ✓ Meilleure gouvernance bancaire en Tunisie attribuée par Capital Finance International
- ✓ Meilleure stratégie de digitalisation en Afrique du Nord attribuée par Capital Finance International
- ✓ Contribution exceptionnelle au développement de la jeunesse en Tunisie attribuée par Capital Finance International



www.biat.com.tn

La Tunisie veut-elle encore participer à l'économie mondiale ?



Face à un monde en pleine recomposition, où le G7 et les BRICS redessinent les lignes de force de la finance et de l'industrie, la Tunisie semble naviguer à vue, encore trop souvent entravée par ses propres pesanteurs administratives. L'heure n'est plus à la simple croissance, mais à une refonte structurelle impérative.

1. Le paradoxe tunisien : atouts contre inertie

Le Forum de l'Investissement 2026 a confirmé la résilience de nos fondamentaux : position géographique stratégique, main-d'œuvre qualifiée et socle industriel exportateur. L'industrie automobile en est la preuve vivante, avec 300 entreprises et

120 000 emplois. Pourtant, cet édifice est menacé. L'investisseur moderne ne cherche plus seulement des avantages comparatifs ; il exige une stabilité réglementaire, une justice économique et une prévisibilité administrative. La persistance de l'économie informelle et la lourdeur des procédures agissent comme un plafond de verre.

2. La rupture technologique mondiale

La compétition mondiale a changé de nature. Elle ne se joue plus uniquement sur les coûts de production, mais sur la maîtrise des données, de l'intelligence artificielle (IA) et des systèmes connectés. Alors que le G7 mise sur la souveraineté technologique et les BRICS sur de nouveaux circuits commerciaux, l'IA devient le catalyseur universel de la création de valeur. Pour la Tunisie, cette mutation est un défi de taille : transformer son savoir-faire industriel traditionnel en une économie capable d'intégrer le logiciel et les systèmes intelligents.

3. L'impératif de modernisation institutionnelle

Les réformes actuelles, notamment celles concernant le e-commerce, marquent une prise de conscience. Mais la transformation doit être plus profonde. Moderniser l'État n'est plus une question de gestion interne, c'est un levier de compétitivité directe. Digitalisation des services, interopérabilité des données et simplification radicale du corpus juridique sont les nouveaux outils de la souveraineté économique. La Tunisie doit accélérer pour ne pas se laisser distancer par ses

voisins régionaux.

HIGHLIGHTS : LE DÉFI TUNISIEN

- **Géoéconomie** : Le clivage G7/BRICS impose une agilité accrue dans les alliances stratégiques.
- **Révolution IA** : La valeur ajoutée migre vers le numérique ; la formation et l'innovation sont les nouveaux piliers du PIB.
- **Priorité Institutionnelle** : Le frein à la croissance n'est plus financier, mais procédural. La simplification est la réforme la plus urgente.
- **Verdict** : Le choix de 2026 est binaire : mutation systémique rapide ou risque de déclassement durable.

Conclusion

La Tunisie dispose de tous les talents nécessaires pour réussir cette transition. Le passage à une économie moderne ne dépend plus de la découverte de nouveaux gisements, mais de la capacité collective à libérer l'énergie entrepreneuriale. Pour le pays, le véritable Forum de l'investissement commence lorsque l'administration devient un accélérateur plutôt qu'un obstacle. Le changement de « logiciel » est en marche ; il ne reste qu'à l'exécuter.



Employabilité des jeunes

Un accord de partenariat a été conclu ce lundi à Tunis entre le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et la Chambre tuniso-française de commerce et d'industrie (CTFCI). Ce partenariat vise à améliorer l'employabilité des jeunes et à arrimer la formation professionnelle aux besoins réels des entreprises, notamment dans les secteurs de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle.

Signé par le ministre Riadh Chaoued et le président de la CTFCI, Khalil Chaïbi, l'accord prévoit la création immédiate d'un comité de pilotage conjoint chargé d'élaborer un plan d'action annuel et de suivre la mise en œuvre de la convention sur le terrain.

Le texte s'articule autour de la modernisation du système de formation professionnelle au sein des entreprises et de l'identification des besoins en compétences. Il met un accent particulier sur la reconversion professionnelle dans les secteurs porteurs tels que la transformation numérique et l'intelligence artificielle, tout en soutenant la mobilité internationale et la valorisation des diplômes tunisiens à l'étranger. L'accord prévoit également des études conjointes sur les nouveaux métiers et des partenariats directs entre les centres de formation tunisiens et les entreprises françaises.

Notre énergie
c'est vous



Pourquoi la Tunisie accumule des lois inopérantes ?



Promulguée le 12 décembre et entrée en vigueur le 1er janvier, la loi de finances 2026 aurait dû être pleinement opérationnelle depuis plus de quatre mois. Pourtant, son application reste largement incomplète. Nombre de décrets d'application et de notes communes indispensables à sa mise en œuvre tardent à être publiés,

transformant un texte voté par les représentants du peuple en une norme théorique, privée d'effet.

Ce blocage pourrait bien révéler une anomalie institutionnelle plus profonde qui nous pousse à poser la question suivante : Les textes d'application sont-ils soumis à l'approbation du Président de la République en même temps que la loi sachant qu'ils conditionnent son exécution ? Parce que sinon, les lois adoptées à l'ARP peuvent être promulguées... mais inapplicables.

Une loi sans instruments d'application : une dérive devenue systémique

Le cas de l'impôt sur la fortune en est l'illustration la plus flagrante. À quelques semaines de la date limite de déclaration (30 juin), l'assiette imposable n'est toujours pas définie. Les contribuables ignorent quels biens ou actions doivent être inclus. Dans ces conditions, sanctionner un retard ou une omission serait juridiquement contestable.

Autre exemple : l'ouverture de comptes en devises pour les résidents tunisiens. La loi accorde ce droit sans autorisation préalable de la Banque centrale. Pourtant, les banques refusent d'appliquer la mesure, faute d'instructions officielles. Ici, l'exécutif bloque une disposition claire, privant les citoyens d'un droit voté par leurs représentants. La prudence des banques n'est peut-être pas fortuite : elle pourrait traduire l'influence d'une Banque centrale dont la posture, de plus en plus directive, pèse désormais lourd dans ses échanges avec les établissements de crédit.

Ces situations ne sont pas des accidents techniques :

elles découlent d'un dysfonctionnement structurel. Une loi ne devrait jamais être promulguée sans que ses textes d'application soient prêts, validés et publiés simultanément.



«Une loi ne devrait jamais être promulguée sans que ses textes d'application soient prêts, validés et publiés simultanément.»

Des précédents inquiétants: l'exécutif comme goulot d'étranglement

La loi sur les chèques, promulguée en août 2024, prévoyait deux décrets d'application : – l'un sur les crédits sans intérêt (dans la limite de 8 % des bénéfices), – l'autre sur les conditions financières appliquées par les banques.

Plus d'un an et demi après, aucun décret n'a été publié.

Ce retard répété démontre un problème de gouvernance : le pouvoir réglementaire ne suit pas le pouvoir législatif, et l'exécutif se réserve de facto un droit de veto silencieux sur les lois votées.

Une menace directe pour l'État de droit

Cette inertie fragilise la sécurité juridique et mine la confiance des citoyens comme des investisseurs. Mais au-delà de l'économie, c'est l'État de droit qui est en jeu.

Une loi votée par les représentants du peuple doit être appliquée par l'exécutif. Or, en bloquant ou retardant les décrets, le gouvernement :

- Neutralise la souveraineté parlementaire,
- Transforme la loi en simple déclaration d'intention,
- Réduit le rôle du législatif à une fonction symbolique.

Promulguer une loi sans ses textes d'application revient à vider la loi de sa substance.

Le rôle des députés : de la vigilance à la sanction

Face à ces défaillances, les députés ne peuvent se contenter d'un rôle passif. Leur mission ne s'arrête pas au vote des lois : ils doivent imposer leur application.

Cela suppose :

- un suivi systématique des textes votés et des décrets attendus,
- des rapports réguliers sur l'état d'avancement de la mise

en œuvre,

- des interpellations publiques du gouvernement en cas de retard injustifié.

Le Parlement dispose d'outils constitutionnels pour contrôler l'exécutif. Ne pas les utiliser revient à accepter que les lois votées restent lettre morte.

Le cœur du problème : une loi n'existe réellement que si elle est applicable

La Tunisie ne souffre pas d'un déficit de lois, mais d'un déficit de mise en œuvre. Le véritable enjeu n'est plus la qualité des textes votés, mais la capacité de l'État à les appliquer.



«L'exécutif se réserve de facto un droit de veto silencieux sur les lois votées.»

Dans ce contexte, les députés doivent assumer pleinement leur rôle de gardiens de la souveraineté populaire et rappeler une évidence démocratique : voter une loi sans en garantir l'application revient à trahir la confiance des citoyens.

Amel Belhadj Ali

UBCI, 1^{ère} Banque Doublement Labellisée pour son Engagement Citoyen et Durable



Pourquoi le système de distribution agricole tunisien enrichit l'informel et pénalise votre couffin



La distribution agricole en Tunisie souffre d'une profonde fragmentation économique et de la concurrence agressive des circuits parallèles. Selon le rapport de l'IACE, ces réseaux informels disposent de leur propre logistique. Pour y remédier, l'institut préconise la digitalisation de la traçabilité, le développement des coopératives et l'intégration de la chaîne de valeur.

Le paradoxe d'une terre qui produit mais ne distribue pas

La Tunisie agricole fait face à un paradoxe structurel majeur : elle produit, mais peine encore à organiser efficacement la circulation de ses produits sur le marché national. C'est le constat central mis en lumière par le récent rapport de l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprises) consacré à la réforme des circuits de distribution.

L'étude démontre avec acuité que les dysfonctionnements du système actuel ne relèvent pas uniquement d'un déficit

d'infrastructures physiques. Ils traduisent avant tout une profonde fragmentation économique où les circuits parallèles et l'informel occupent une place grandissante, captant une part substantielle de la valeur ajoutée au détriment des canaux officiels.

La machine logistique de l'ombre et la double distorsion des prix

Loin d'être une simple activité de subsistance, les marchés informels ont progressivement développé leurs propres réseaux logistiques, leurs mécanismes de distribution et leurs circuits de financement autonomes. Profitant de coûts de

fonctionnement réduits et d'une absence totale de contraintes fiscales ou réglementaires, ces réseaux de l'ombre font preuve d'une compétitivité agressive face au secteur organisé.

Le rapport pointe une porosité inquiétante : les produits circulent parfois simultanément entre les circuits officiels et parallèles. À cela s'ajoutent des pratiques de stockage spéculatif, de retrait artificiel de marchandises et de détournement de produits subventionnés. Cette désorganisation engendre une double distorsion économique : le consommateur final paie le prix fort tandis que le petit producteur vend souvent à perte, incapable de couvrir ses coûts de production de base.

Fragmentation du tissu agricole et failles structurelles de conservation

Ce déséquilibre est accentué par l'extrême fragmentation du tissu agricole tunisien, composé d'une multitude de petits exploitants qui restent en dehors des bases de données officielles et privés d'accès aux outils modernes de financement, de logistique ou de contractualisation.

Selon l'IACE, cette absence de structuration limite fortement les capacités de planification

agricole de l'État, provoquant des déséquilibres récurrents entre l'offre et la demande, oscillant entre surproduction saisonnière et pénuries brutales. Le tableau est noirci par la faiblesse des infrastructures de conservation et de transport. Le manque criant de chambres froides et de systèmes modernes de suivi entraîne des pertes post-récolte colossales tout au long de la chaîne.

Vers une stratégie intégrée de la chaîne de valeur

Pour sortir de cette impasse, l'IACE recommande de dépasser la simple politique de rénovation urbaine des marchés de gros. L'étude propose notamment le développement des circuits courts, le renforcement des

coopératives agricoles et le déploiement de systèmes numériques de traçabilité.

Le rapport évoque plusieurs modèles internationaux et regrette à ce titre l'absence d'une analyse approfondie du modèle néerlandais, référence mondiale absolue en matière de commercialisation agricole. Pour la Tunisie, l'enjeu consiste à passer d'une logique de gestion administrative des marchés à une véritable stratégie intégrée de chaîne de valeur. Dans un contexte de tensions inflationnistes persistantes, moderniser ces circuits n'est plus une option sectorielle, mais un impératif économique autant que politique pour garantir la sécurité alimentaire nationale.

en bref

- **Paradoxe tunisien :** La Tunisie affiche une production agricole réelle mais souffre d'une incapacité chronique à organiser sa distribution officielle.
- **Compétitivité de l'informel :** Les circuits parallèles ont bâti leurs propres réseaux logistiques et financiers, s'imposant face au secteur réglementé grâce à l'absence de fiscalité.
- **Double distorsion :** Les spéculations, les stockages occultes et le détournement de produits subventionnés lèsent à la fois le consommateur et le producteur.
- **Déficit logistique :** Le manque de chambres froides et d'équipements de transport adaptés provoque des pertes massives de marchandises tout au long de la chaîne.
- **Changement de paradigme :** L'IACE préconise l'adoption d'outils numériques, le développement des circuits courts et s'inspire du modèle de commercialisation néerlandais.

Tunisie 2027 |

Le naufrage de la transparence budgétaire



La préparation du budget de l'État pour 2027 a été officiellement lancée le 14 avril 2026. L'exécutif affiche sa volonté d'arrimer cette future loi de finances au Plan de Développement 2026-2030. Pourtant, cette ambition se heurte à une réalité brutale : le plan demeure invisible et les données budgétaires essentielles sont sous embargo depuis quatre mois. Comment bâtir une trajectoire crédible sans hypothèses macroéconomiques ni visibilité sur l'exécution en cours ? L'État semble naviguer à vue, au risque d'éroder durablement sa légitimité économique.

Le paradoxe du «Plan invisible»

La circulaire budgétaire appelle à une cohérence entre vision stratégique et programmation annuelle. L'intention est louable, mais elle repose sur un vide documentaire. Le Plan de Développement 2026-2030, malgré les communiqués de presse vantant son inclusion sociale et ses ambitions énergétiques, n'a jamais été officiellement publié sous forme consolidée. Entre guides méthodologiques et absence de chiffrage, l'opacité devient la règle, interdisant toute

analyse rigoureuse des priorités nationales.

Le défi du cadrage annuel

L'élaboration d'un budget exige un cadre macroéconomique précis : prévisions de croissance du PIB, évolution de la demande intérieure, hypothèses sur les prix mondiaux (Brent, céréales) et trajectoire d'endettement. Or, aucune donnée de cadrage pour 2027 n'a été rendue publique. Sans ces colonnes vertébrales, les projections budgétaires perdent toute valeur prédictive et ne servent que d'exercices



comptables déconnectés de la réalité économique.

Une exécution budgétaire dans le noir

Plus préoccupant encore, le ministère des Finances n'a publié aucun rapport d'exécution depuis décembre 2025. Cette rupture dans la continuité statistique empêche le suivi mensuel des recettes fiscales, de la consommation (via la TVA) et des équilibres budgétaires. La transparence n'est pas une option technique ; elle est le socle de la redevabilité. En se soustrayant à cette obligation, l'administration se prive du contrôle citoyen indispensable à la confiance des marchés et des partenaires sociaux.

Paralysie administrative et inertie législative

La loi de finances 2026 illustre ce blocage. Sur une quinzaine de décrets d'application prévus, un seul a vu le jour. Cette incapacité à transformer la décision politique en action opérationnelle neutralise les réformes et paralyse l'appareil d'État. Un budget 2027 bâti sur de telles fondations court le risque de rester une fiction juridique, incapable de répondre aux signaux de décrochage économique observés dans les exportations et l'inflation alimentaire.

en bref

- **Plan introuvable** : Le Plan de Développement 2026-2030 n'a fait l'objet d'aucune publication officielle chiffrée.
- **Silence statistique** : Aucune donnée d'exécution budgétaire depuis décembre 2025 (4 mois d'opacité).
- **Absence de cadrage** : Les hypothèses macroéconomiques pour 2027 (croissance, cours des matières premières, inflation) sont absentes.
- **Inertie législative** : Une seule mesure d'application publiée pour la loi de finances 2026, paralysant les réformes.
- **Crise de légitimité** : Le manque de transparence budgétaire fragilise la confiance des citoyens et des investisseurs.

Du cash

Le phénomène de l'expansion des transactions en espèces « cash » hors des circuits bancaires en Tunisie n'est plus un simple sujet de débat économique, mais il est devenu un problème structurel qui menace d'accentuer les disparités économiques et sociales.

Alors que les liquidités s'accumulent dans les circuits de l'économie informelle, l'État et les personnes à faibles revenus se retrouvent confrontés aux répercussions directes de ce déséquilibre monétaire, à travers une baisse des recettes fiscales, une aggravation de l'inflation et un accès difficile au financement.

Les derniers indicateurs monétaires publiés, le 26 mai 2026, par la Banque centrale de Tunisie (BCT) révèlent la poursuite de la tendance haussière du volume des billets et pièces en circulation, qui a bondi à des niveaux records atteignant 29,678 milliards de dinars, contre 23,960 milliards de dinars durant la même période de l'année précédente. Cette hausse reflète une augmentation considérable d'environ 5,718 milliards de dinars en l'espace d'un an, soit un taux de croissance de près de 23,86 %.



Épargne

Placements

Le Guide
2024

Épargne retraite



Finances publiques |

Pourquoi la Tunisie chute dans le classement mondial de la transparence?



L'édition 2025 de l'« Open Budget Survey » (EBO), publiée le 15 avril 2026 par l'International Budget Partnership, dresse un état des lieux préoccupant des finances publiques tunisiennes. Si la Tunisie se distingue par une amélioration notable de ses mécanismes de contrôle, elle demeure ancrée dans le dernier tiers du classement mondial en matière de transparence, rejoignant le top 15 des pays les moins performants sur ce segment crucial.

La chute de la transparence : Un indicateur au plus bas

Le constat est sans appel : avec un score de 11/100, la Tunisie enregistre un recul de 5 points par rapport à 2023. Cette contre-performance s'explique par une culture du secret administratif et, surtout, par la défaillance systématique dans la publication des documents budgétaires de référence. L'absence prolongée de rapports de la Cour des

comptes sur deux exercices consécutifs constitue une lacune majeure qui altère la crédibilité institutionnelle du pays sur la scène internationale.

Le sursaut du contrôle budgétaire

Parallèlement à cet effondrement de la transparence, le rapport souligne une progression significative du score de contrôle budgétaire, qui bondit de 25 points pour atteindre 37/100. Ce



Recettes touristiques et transferts TRE

Le cumul des recettes touristiques et des revenus du travail ont atteint, à la date du 20 mai courant, 5,8 milliards de dinars, d'après des données statistiques, publiées récemment, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

En fait les recettes touristiques ont progressé de 4%, pour dépasser les 2,4 milliards de dinars, depuis le début de l'année jusqu'au 20 mai 2026, en comparaison avec la même période de l'année écoulée. De même, les revenus du travail ont évolué de 4,9%, à 3,4 milliards de dinars, contre 3,2 milliards de dinars, une année auparavant.

Partant les avoirs nets en devises ont enregistré une hausse, passant de 22,5 milliards de dinars (l'équivalent de 98 jours d'importation), au 26 mai 2025, à 25,4 milliards de dinars (soit 105 jours d'importation), actuellement.

Pour ce qui est des billets et monnaies en circulation, ils préservent leur tendance haussière, puisqu'ils ont dépassé les 29,4 milliards de dinars, le 25 mai 2026, contre 23,8 milliards de dinars, à la même date de l'année dernière, ce qui représente une augmentation de 23,3%.

progrès est le fruit d'une activité parlementaire plus soutenue et d'une montée en puissance des missions de contrôle de la Cour des comptes. Ces instances semblent, à ce jour, être les seuls remparts contre l'opacité, agissant comme des contre-pouvoirs essentiels dans un paysage budgétaire par ailleurs fragmenté.

Participation citoyenne : Un chantier en friche

Malgré une légère progression (6/100), l'implication citoyenne dans le processus budgétaire reste marginale. La Tunisie peine à transformer ses intentions en une véritable démocratie participative. Le rapport souligne l'urgence d'une transition vers des mécanismes d'audiences publiques systématiques et une vulgarisation du budget citoyen, afin de rendre lisible l'action

publique pour les populations les plus vulnérables.

Feuille de route pour une remise à niveau

L'enquête de l'IBP ne se limite pas au diagnostic ; elle propose une feuille de route contraignante pour les trois piliers de l'État. Pour le ministère des Finances, la priorité est claire : respecter les délais de publication et fournir des données détaillées par programme. Pour l'Assemblée des représentants du peuple, le défi consiste à institutionnaliser l'examen des rapports d'exécution mensuels. Enfin, pour la Cour des comptes, l'enjeu réside dans le renforcement de son indépendance institutionnelle, condition sine qua non pour garantir l'efficacité de la dépense publique.

en bref

- **Alerte transparence :** La Tunisie chute à 11/100, intégrant le top 15 mondial des pays les moins transparents.
- **Bond du contrôle :** Progression majeure de +25 points (score 37/100) grâce au rôle actif du Parlement et de la Cour des comptes.
- **Retard documentaire :** L'absence de publication des rapports de la Cour des comptes sur deux ans pénalise lourdement le classement.
- **Classement régional :** 7ème position dans le monde arabe, devancée par l'Égypte (35 pts) et le Maroc (24 pts).
- **Levier stratégique :** L'institutionnalisation des consultations citoyennes est indispensable avant toute élaboration de la Loi de Finances.

L'Europe dévoile l'envergure de son engagement en Tunisie |

1,344 milliard d'euros, 88 projets, 480 000 emplois



« Notre engagement en Tunisie est stratégique, profond et fondé sur une vision partagée », a déclaré Giuseppe Perrone, ambassadeur de l'Union européenne lors d'une conférence de presse, organisée jeudi 7 mai à Tunis, en marge de la Journée de l'Europe célébrée le 9 mai. Une occasion de lever le voile sur la cartographie de coopération tuniso-européenne, soit une fenêtre claire sur l'étendue des actions engagées en

Tunisie. On y révèle 88 projets en cours portés par 1,350 milliards d'euros d'engagements, 3.500 entreprises européennes implantées et 480.000 emplois soutenus.

La conférence de presse organisée le 7 mai à Tunis n'avait rien d'un exercice protocolaire. Giuseppe Perrone, ambassadeur de l'Union européenne, a tenu à replacer la coopération dans une perspective durable : **« Notre engagement en Tunisie dépasse les cycles politiques et s'enracine dans les liens économiques, sociaux et culturels entre nos sociétés »,** a-t-il déclaré.

Ce rappel intervient dans un contexte où la Tunisie explore de nouveaux partenaires internationaux. L'UE répond en soulignant la singularité d'une relation construite sur plusieurs décennies.

Une cartographie pensée pour la transparence et la lisibilité

La nouvelle cartographie de coopération, entièrement repensée, offre une vision claire de l'action européenne en Tunisie. Elle permet de :

- Parcourir les projets par thématique (éducation, agriculture, environnement, santé, numérique, gouvernance...);
- Consulter les budgets, les partenaires, les objectifs et les résultats ;
- Visualiser les projets région par région ;
- Accéder aux actualités et aux contenus produits dans le cadre des programmes.

« Cette cartographie est conçue pour vous, journalistes, mais aussi pour les chercheurs et les citoyens. Elle donne

accès à une information fiable et actualisée », a expliqué Faten M'Tir, Coordinatrice Communication au sein de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie.

1,350 milliard d'euros engagés : un poids économique majeur

Les chiffres, cités plus haut et dévoilés par l'ambassadeur, sont sans équivoque :

Ils confirment la place centrale de l'UE dans l'économie tunisienne. **« Ce niveau d'engagement montre la profondeur de notre partenariat. Il ne s'agit pas d'interventions ponctuelles, mais d'un travail de long terme »**, a insisté Perrone.

Des résultats concrets sur le terrain

L'UE met en avant des exemples tangibles :

- À Moknine, les potiers ont doublé leurs exportations en cinq ans grâce à un programme financé par l'UE et mis en œuvre par l'ONUDI.
- Dans le Sud, les producteurs d'alfa ont triplé leur chiffre d'affaires.
- Dans l'artisanat, la structuration des filières a permis de créer des emplois décents et de renforcer la compétitivité des artisans

tunisiens.

- Dans les médias, le programme P2 a soutenu la presse indépendante et la lutte contre la désinformation.

Pour Tom Schwanden, responsable de la coopération: **« Nous sommes dans une logique gagnant-gagnant. L'Europe bénéficie de produits tunisiens de qualité, et la Tunisie bénéficie d'emplois, de valeur ajoutée et de stabilité économique. »**

Un message politique dans un monde fragmenté

Au-delà de la transparence, cette cartographie porte un message stratégique : l'UE veut rappeler qu'elle reste le partenaire le plus structurant de la Tunisie.

Quelques chiffres suffisent à le démontrer :

- 70 % du commerce extérieur tunisien se fait avec l'UE ;
- La Tunisie a une balance

commerciale excédentaire avec l'Europe ;

- 90 % des nouveaux investissements étrangers proviennent de l'UE.

Dans un monde où les chaînes de valeur se fragmentent, l'UE met en avant un atout décisif: la fiabilité. **« Dans un monde instable, l'Union européenne reste un partenaire attaché au multilatéralisme, au libre commerce et aux droits humains »**, a rappelé Perrone.

Une coopération assumée, lisible et durable

Avec cette cartographie, l'Union européenne ne se contente pas de rendre ses financements visibles. Elle affirme une volonté : inscrire son partenariat avec la Tunisie dans la durée, le moderniser, le rendre plus lisible et plus proche des citoyens. A suivre...

Amel Belhadj Ali

en bref

- **Volume financier** : 1,350 milliard d'euros d'engagements pour 88 projets actifs.
- **Emploi** : 480 000 postes soutenus via 3 500 entreprises à capitaux européens.
- **Domination commerciale** : L'UE capte 70 % des échanges et 90 % des nouveaux investissements.
- **Transparence** : Lancement d'une cartographie interactive pour le suivi en temps réel des projets.
- **Performance** : Des exportations doublées dans l'artisanat (Moknine) et triplées pour l'alfa.

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :



Le mirage de la «mer intérieure» |

Pourquoi le projet fou de canal Gabès-Sahara menace la Tunisie



Un spectre du XIXe siècle plane à nouveau sur le sud tunisien. Abdelmajid Dabbar, président de l'Association Tunisie Écologie (ATE), a récemment tiré la sonnette d'alarme : un projet destructurant, visant à acheminer l'eau de mer du golfe de Gabès vers le Sahara algérien via un canal monumental, fait l'objet d'études de faisabilité par des cabinets internationaux. Réactivation d'une vieille chimère coloniale attribuée à l'ingénieur François Elie Roudaire, ce projet, chiffré à 19,4 milliards de dollars, pose une menace existentielle sur l'intégrité territoriale et écologique de la Tunisie.

La résurrection d'un projet colonial abandonné

L'idée originale, née à la fin du XIXe siècle, consistait à relier la Méditerranée aux dépressions sahariennes pour créer une «mer intérieure» et fertiliser le désert. Si le projet fut enterré en 1885 par la France pour son absence de rentabilité et son impact social dévastateur, il revient aujourd'hui sous une forme technocratique. Une vidéo de présentation circulant dans des séminaires internationaux détaille désormais un tracé de 230 kilomètres de long, 60 mètres de large et 15

mètres de profondeur, reliant Oudhref (Gabès) à l'arrière-pays algérien.

Une catastrophe écologique annoncée

Les risques pour la Tunisie sont multiformes et, selon M. Dabbar, potentiellement irréversibles. Le tracé impliquerait l'immersion de 15 000 km² de terres, soit une surface équivalente à cinq fois celle du Cap Bon. Les conséquences seraient immédiates : disparition définitive des écosystèmes oasiens, contamination irréversible



Cybersécurité IA

L'Agence nationale de la cybersécurité (ANCS) a alerté sur la recrudescence des cyberattaques ciblant les utilisateurs des réseaux sociaux en Tunisie. L'organisme met particulièrement en garde contre l'usage croissant de l'intelligence artificielle (IA) à des fins d'escroquerie, de désinformation et de ciblage de données personnelles.

Selon un communiqué de l'ANCS, les plateformes sociales ont dépassé le statut de simples espaces de communication pour devenir de véritables vecteurs de menaces.

L'agence a répertorié plusieurs formes de danger émergentes, dotées d'une technicité accrue, à l'instar du hameçonnage (phishing) dopé à l'IA, rendant les tentatives de fraude plus réalistes et personnalisées, ou encore de l'usurpation d'identité adossée à l'ingénierie sociale pour manipuler les utilisateurs et gagner leur confiance. Les pirates ciblent également le vol de codes de vérification (OTP) afin de contourner les barrières de sécurité et propagent des logiciels malveillants par l'envoi de liens piégés via messagerie privée ou la diffusion de programmes pirates.

L'ANCS préconise une hygiène numérique rigoureuse au quotidien, qui passe par l'utilisation exclusive des applications officielles, la suppression régulière des applications inutilisées et la surveillance constante de la liste des appareils connectés aux différents comptes.

des nappes phréatiques par la salinité et accélération brutale de la désertification. Sur le plan humain, un tel bouleversement engendrerait un exode massif des populations locales, vidant des pans entiers du sud tunisien de leurs habitants.

Les limites géologiques : Un projet techniquement absurde ?

Au-delà de l'enjeu politique, la faisabilité technique du canal se heurte à des réalités géographiques incontournables. Si les dépressions algériennes sont situées sous le niveau de la mer, le Chott el-Djérid, en Tunisie, se situe à une altitude supérieure. Transférer des volumes d'eau colossaux en pente montante représente un défi titanesque, sinon impossible. De surcroît, la nature des sols dans

la région de Gabès, peu propices à une infrastructure d'une telle envergure, fragilise davantage le bien-fondé de l'étude.

Impératif de vigilance nationale

Face à l'opacité entourant les commanditaires de ces études et au silence des autorités compétentes, la société civile monte au créneau. Ce projet, bien que techniquement douteux, ne doit pas être pris à la légère. Il s'agit d'un enjeu de souveraineté nationale. La Tunisie se doit de mettre en place une surveillance stratégique rigoureuse pour protéger son territoire contre des intérêts exogènes qui, sous couvert d'adaptation climatique, pourraient sacrifier la stabilité et la pérennité du sud tunisien.

en bref

- **Menace territoriale** : Un projet de canal de 230 km menace d'immerger 15 000 km² de terres tunisiennes.
- **Aberration écologique** : Risque de destruction des oasis et de salinisation irréversible des nappes phréatiques.
- **Coût colossal** : Une infrastructure chiffrée à 19,4 milliards de dollars, financée par des acteurs occultes.
- **Obstacle technique** : La topographie tunisienne (notamment le Chott el-Djérid) rend l'acheminement de l'eau gravitairement impossible.
- **Vigilance requise** : Appel pressant à une réaction des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement face à ce risque pour la sécurité nationale.

Devises, Taux, Indicateurs

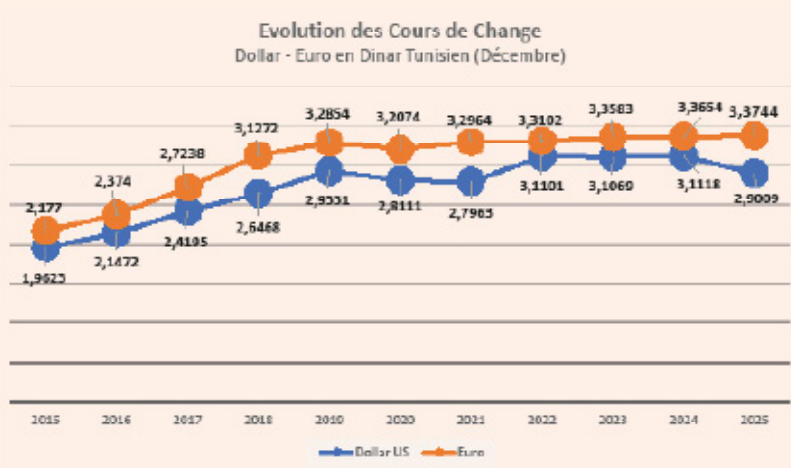
Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien
20/07/2026

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2219
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,1055
DOLLAR DES USA	USD	1	2,9506
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9791
YEN JAPONAIS	JPY	1000	18,1949
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1637
FRANC SUISSE	CHF	10	36,5734
EURO	EUR	1	3,3749
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,4617
Yuan Chinois	CNY	1	0,4363

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	2,9860	3,4237
6 MOIS	3,0148	3,4674

Cours de devises en dinar Tunisien
Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2025





6,99%
TMM
21/07/2026



7,00%
TID
21/07/2026



6,99%
TMM
Juin 2026



6,00%
TRE
Juin 2026



22,896
Milliard
Avoirs en devise
21/07/2026



91
Jours
d'importations
21/07/2026

Evolution TMM
(Décembre : 2015 - 2025)

Année	TMM
2025	7,49
2024	7,99
2023	7,99
2022	7,26
2021	6,25
2020	6,12
2019	7,81
2018	7,24
2017	5,23
2016	4,26
2015	4,26

Bourse de Tunis |

Le Tunindex franchit la barre historique des 21 500 points dans un rallye spectaculaire



Portée par un secteur financier au sommet de sa forme, la place financière de Tunis enchaîne les records absolus. Entre liquidité surabondante et surperformance du leasing et des banques, décryptage d'une semaine boursière exceptionnelle qui propulse le marché vers de nouveaux sommets.

1. Analyse Top-Down : Un momentum bullish qui balaie les résistances

La semaine du 13 au 17 juillet 2026 restera gravée dans les annales de la Bourse de Tunis. L'indice phare de la place, le Tunindex, a signé une envolée remarquable de +6,9 %, inscrivant un nouveau sommet historique à **21 552,73 points**. Depuis le début de l'année (YTD), la performance atteint un niveau vertigineux de **+60,2 %**, témoignant d'une dynamique acheteuse d'une puissance rare.

SEMAINE DU 13 AU 17 JUILLET 2026

Tunindex : 21 552,73 pts (+6,9% Hebdo | +60,2% YTD)

- **Support hebdomadaire : 20 167 pts**
- **Résistance hebdomadaire : 21 553 pts**

Tunindex20 : 9 546,20 pts (+7,0% Hebdo | +59,8% YTD)

Dans le sillage de l'indice général, le Tunindex20 — regroupant les 20 plus grandes capitalisations — affiche une hausse équivalente

de +7,0 % sur la semaine (9 546,20 points), portant ses gains annuels à +59,8 %. Sur le plan de l'analyse technique, le marché a navigué entre un support hebdomadaire identifié à 20 167 points et une résistance franchie sur les plus hauts à 21 553 points, confirmant l'absence de signaux d'essoufflement à ce stade.

2. Échanges et liquidité:
La confiance des investisseurs s'intensifie

Cette accélération des cours s'est faite sur des bases solides. En l'espace de cinq séances, le volume global des transactions a atteint **92,4 Mdt**, soit une moyenne quotidienne particulièrement élevée de 18,5 Mdt.

Il est à noter qu'aucune transaction de bloc n'a été enregistrée durant la période. Cette liquidité abondante reflète donc un engouement direct sur le marché central, où la mobilisation du capital s'est focalisée en priorité sur les grandes valeurs bancaires et industrielles.

3. Cartographie sectorielle :
Le financier en mode turbo,
l'automobile en retrait

L'analyse de la cartographie sectorielle met en évidence une nette polarisation du marché :

Secteurs moteurs : Le compartiment du **Leasing (+12,2 %)** s'impose comme le grand gagnant de la semaine, suivi de très près par le secteur **Bancaire (+9,7 %)** et le secteur de **l'Assurance (+1,8 %)**.

Secteurs en retrait : À l'inverse, l'industrie des **Composants automobiles (-6,6 %)** et la **Distribution (-4,8 %)** ont traversé une phase de consolidation, agissant comme des freins légers sur l'indice global.

4. Focus Valeurs : Plébiscite
sur ATL et BNA, repli sur
SOMOCER

Le palmarès hebdomadaire consacre les valeurs financières et parafinancières. **ATL** survole la cote avec un rallye fulgurant de **+26,1 %** (à 16,640 Dt), suivie par la

Secteur	Variation Hebdomadaire	Statut Stratégique
Leasing	+12,2 %	Moteur principal
Bancaire	+9,7 %	Support systémique
Assurance	+1,8 %	Relais de croissance
Distribution	-4,8 %	En consolidation
Composants Auto	-6,6 %	En repli



[CONTACT US](#) ➔

WMC
Lemag

BNA qui bondit de **+24,4 %** (28,000 Dt). Les compagnies d'assurance ne sont pas en reste : Assurances Maghreb (+21,7 %), Assurances Maghreb Vie (+21,4 %) et BNA Assurances (+16,7 %) complètent ce quinté de tête exceptionnel.

Côté capitaux, la concentration reste forte. **AMEN BANK** s'adjuge la première place des volumes avec **19,7 MDt** négociés, suivie de la BNA (13,5 MDt) et de PGH (9,8 MDt).

À l'opposé, les prises de bénéfices et corrections ont principalement touché **SOMOCER (-10,8 %)** à 0,580 Dt, Magasin Général (-9,6 %), ASSAD (-8,4 %), TUNINVEST (-7,5 %) et Best Lease (-7,3 %).

5. Le Coin de l'Expert : Arbitrages et sélectivité

Face à ce niveau historique, la gestion de portefeuille impose la rigueur :

- **Acheteurs / À accumuler:** AMEN BANK, BNA, PGH, ATL. Ces titres combinent un momentum haussier puissant et des flux d'échanges très denses.
- **À surveiller :** Assurances Maghreb, Assurances Maghreb Vie, BNA Assurances, TELNET Holding. Leurs configurations techniques suggèrent la poursuite possible du mouvement d'accumulation.
- **Prudence :** SOMOCER, ASSAD, Magasin Général, TUNINVEST, Best Lease. Rester à l'écart tant que les signaux de retournement ou de stabilisation ne sont pas validés.

en bref

- **Record historique :** Le Tunindex franchit le seuil des 21 552,73 points grâce à un bond hebdomadaire de +6,9 % (+60,2 % depuis le début de l'année 2026).
- **Liquidité au rendez-vous :** 92,4 MDt de capitaux échangés en une semaine, soit une moyenne dynamique de 18,5 MDt par jour sans aucune transaction de bloc.
- **Moteurs du marché :** Les secteurs du Leasing (+12,2 %) et des Banques (+9,7 %) surforment largement et tirent l'ensemble de la cote.
- **Top Performance :** La valeur ATL enregistre la plus forte hausse de la semaine (+26,1 %), suivie de la BNA (+24,4 %).
- **Concentration des flux :** AMEN BANK (19,7 MDt) et BNA (13,5 MDt) concentrent à elles seules plus de 35 % de l'activité globale du marché central.



A ne pas rater

- ✓ HEBDO
- ✓ HORS-SERIES
- ✓ DOCUMENTS - RAPPORTS
- ✓ COLLECTIONS

CONTACT US

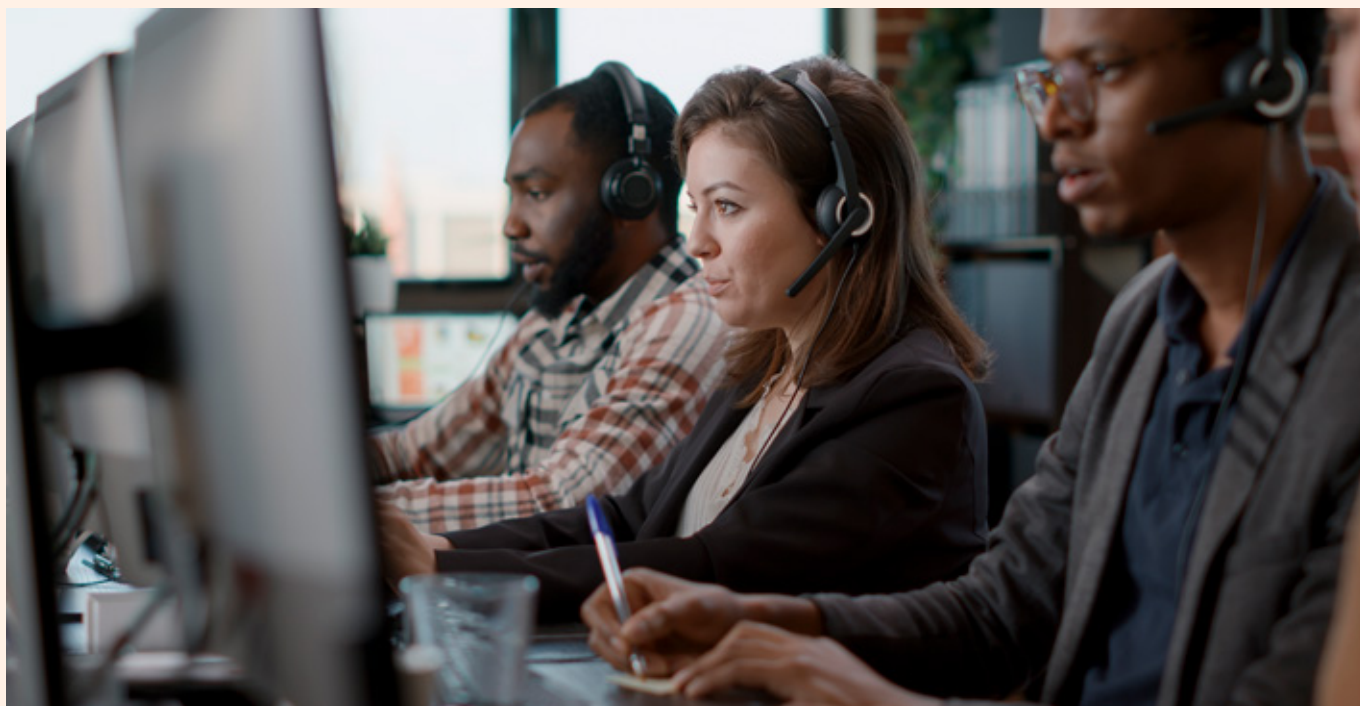
Phone Number:
+216. 71 962 775

Website:
webmanagercenter.com



Centres d'appels |

Combien d'emplois la Tunisie risque-t-elle de perdre avec l'interdiction du démarchage en France ?



La loi française interdisant le démarchage téléphonique non consenti entrera en vigueur le 11 août 2026. Elle impactera environ **20 % de l'activité des centres d'appels en Tunisie**, ciblant principalement les petites structures de télévente sortante. Les grands centres d'appels spécialisés dans le support entrant et l'externalisation de services de service client restent préservés.

Le clap de fin du démarchage sauvage en France

Le couperet législatif est tombé. Face à l'exaspération de 97 % des Français, qui reçoivent encore en moyenne six appels non sollicités par semaine, le Parlement français a acté l'interdiction pure et simple du démarchage téléphonique sans consentement préalable explicite.

Les mesures restrictives précédentes — qu'il s'agisse de la plateforme Bloctel ou de l'encadrement strict des plages horaires instauré en 2023 — ont échoué à endiguer les dérives. Cette fois, le passage à l'opt-in obligatoire assèche définitivement les fichiers de prospection sauvage. Pour les donneurs d'ordres et leurs sous-traitants, c'est tout un modèle de conquête client à froid qui s'effondre.

Tunisie : Un pilier économique et social face au miroir

En Tunisie, cette évolution législative résonne avec une acuité particulière. Depuis l'émergence des pionniers à la fin des années 1990, le secteur du CRM (Customer Relationship Management) s'est hissé au rang de pilier macroéconomique. Avec un chiffre d'affaires de 800 millions de dinars et 300 millions de dollars injectés dans l'économie en 2023, l'industrie est une source vitale de devises.

Sur le plan social, l'impact est plus fort encore : le secteur emploie environ 50 000 personnes — dont la moitié au sein de 5 à 6 majors internationaux — et l'on estime qu'un jeune Tunisien sur deux y a forgé sa première expérience professionnelle, séduit par un cadre offshore historiquement ultra-attractif.

Une onde de choc ciblée sur la télévente sortante

Le marché tunisien, qui compte plus de 200 centres d'appels adossés au marché francophone, doit-il craindre le pire pour août 2026 ? Les données invitent au discernement. L'impact réel de la loi française devrait être circonscrit à environ 20 % de l'activité globale.

La menace ne pèse pas sur les géants du secteur, mais cible de manière chirurgicale les petites structures mono-activités spécialisées dans la télévente sortante agressive.

Les leaders du marché ont, quant à eux, largement pivoté vers l'externalisation de services (outsourcing) à haute valeur ajoutée : gestion des appels entrants, assistance technique, service après-vente et support bancaire ou informatique.

L'impératif de la transition technologique et multilingue

Pour survivre et prospérer, l'écosystème CRM tunisien n'a

d'autre choix que d'accélérer sa mise à niveau. Les experts de l'industrie préconisent une triple rupture. D'abord, un changement de modèle contractuel, délaissant les volumes d'appels au profit d'une rémunération à la performance et à la rétention de clientèle.

Ensuite, une diversification géographique immédiate par le prisme du multilinguisme (anglais, italien, allemand, espagnol) afin de rompre le cordon ombilical avec Paris. Enfin, l'intégration massive de technologies avancées et de l'intelligence artificielle pour transformer les téléconseillers d'hier en gestionnaires d'expérience client augmentée.

en bref

- **Échéance clé** : Application dès le 11 août 2026 de la loi française interdisant le démarchage téléphonique sans consentement préalable (opt-in).
- **Exaspération sociale** : La législation répond au rejet massif de 97 % des consommateurs français face au harcèlement commercial (6 appels par semaine en moyenne).
- **Poids lourd tunisien** : Le secteur CRM en Tunisie génère 800 millions de dinars de CA et emploie près de 50 000 collaborateurs.
- **Risque mesuré** : Seule la télévente sortante (20 % du marché tunisien) est menacée ; les structures spécialisées dans les appels entrants restent protégées.
- **Voie d'avenir** : L'industrie doit opérer une mise à niveau technologique et se diversifier vers le multilinguisme pour s'affranchir de la dépendance française.

Kiosque Numérique



Des Chiffres

6.000

Sept années d'exode
Entre 2017 et 2024, environ 6.000 praticiens ont choisi de s'expatrier. Cette perte représente un défi majeur pour le renouvellement des compétences nationales.



90 %

Des investissements viennent d'Europe

Près de 90 % des nouveaux investissements étrangers en Tunisie proviennent de l'Union européenne. Bruxelles reste de loin le principal investisseur du pays.

INVEST!

Les potiers de Moknine changent d'échelle

Grâce aux programmes européens, les potiers de Moknine ont doublé leurs exportations en cinq ans. Cet exemple illustre les retombées concrètes de la coopération sur les filières locales.

+24 %

Une explosion du numéraire

En un an, près de 5,72 milliards de dinars supplémentaires circulent hors du système bancaire. Cette dynamique fragilise l'efficacité de la politique monétaire.



1,4 %

Un poids mondial devenu marginal

La Tunisie ne représente plus qu'environ 1,4 % de la production mondiale. Ce recul illustre la perte d'influence du pays sur le marché international.



76 %

L'économie reste sous tension

Trois dirigeants sur quatre conservent une perception négative de la situation économique et sociale. Les améliorations récentes restent insuffisantes pour inverser durablement le sentiment général.



Face au choc climatique, la Tunisie dévoile son plan à 55 milliards de dollars



A quelques jours de la célébration, le 5 juin prochain, de la Journée mondiale et nationale de l'environnement, le Forum National de l'Adaptation aux Changements Climatiques (FNACC) a organisé, le 17 mai 2026, à Gammarth (banlieue nord de Tunis) un séminaire-débat sur les efforts fournis ou à fournir aux fins de s'adapter et d'atténuer le réchauffement climatique auquel la Tunisie est particulièrement exposé.

Au centre de ce débat auquel ont participé des représentants de la société civile, des collectivités locales, le secteur privé, et les médias, les fameuses Contributions déterminées au niveau national (CDN 3.0).

Les CDN 3.0, de quoi s'agit-il ?

Ces dernières incarnent les efforts déployés par chaque pays pour réduire ses émissions nationales et s'adapter aux effets du changement climatique. L'Accord de Paris 2015 exige que chaque Partie établisse, communique et actualise les contributions déterminées au niveau national successives qu'elle prévoit de réaliser. Les Parties doivent également prendre des mesures internes pour l'atténuation en vue de réaliser les objectifs de ces contributions.

Les nouveautés

C'est dans cette perspective que réside la principale nouveauté

du forum de Gammarth. Les participants ont proposé de porter la réduction de l'intensité carbone de son économie de 46,4%, en 2030 et de 62% en 2035, ce qui marque un saut ambitieux comparé à la CDN 2021, qui tablait sur une baisse globale de 45 % à l'horizon 2030.

«Accompagner la mise en œuvre territoriale de la CDN 3.0 et renforcer la mobilisation, le partage d'expériences et le plaidoyer en faveur de l'adaptation aux changements climatiques.»

Objectif : accompagner la mise en œuvre territoriale de la CDN 3.0 et renforcer la mobilisation, le partage d'expériences et le plaidoyer en faveur de l'adaptation aux changements climatiques.



«La mise en œuvre de la CDN 3.0 nécessitera une mobilisation de ressources financières [...] de l'ordre de 55 milliards de dollars américains sur la période 2026-2035.»

Autre nouveauté proposée par le débat de Gammarth sur les CDN 3.0, l'extension du nombre des secteurs ciblés. La nouvelle Contribution a identifié des cibles chiffrées d'adaptation au niveau de sept domaines thématiques, en l'occurrence : les ressources en eau et l'assainissement, l'agriculture, la pêche et la sécurité alimentaire, la santé et les services de santé, les écosystèmes et la biodiversité, les infrastructures et les établissements humains, le patrimoine culturel et les savoirs traditionnels et les moyens de subsistance.

Au nombre des domaines ciblés figurent également le transfert technologique et

l'accompagnement des groupes spécifiques.

Le financement révisé à la hausse

Au rayon du financement, le forum de Gammarth a révisé à la hausse les projections de 2021. Selon les données fournies au cours de ce séminaire, la mise en œuvre de la CDN 3.0 nécessitera une mobilisation de ressources financières dans les domaines de l'atténuation et de l'adaptation de l'ordre de 55 milliards de dollars américains (USD) sur la période 2026-2035 (soit environ 161,29 milliards de dinars) réparties entre atténuation (47%) et adaptation (53%).

Il s'agit d'une évolution significative en comparaison

avec les projections de la CDN 3.0 précédente de 2021. Celle-ci évaluait les besoins à près de 19,4 milliards de dollars pour 2021-2030 et à 28, 220 milliards de dollars d'ici 2035, le financement total nécessaire prévu, y compris les besoins en matière de renforcement des capacités, de transfert de technologies et de soutien (domaines complémentaires et transversaux).

Par delà ces éclairages, nous pensons que la Tunisie a montré, à travers ces nouvelles ambitions révisées à la hausse, un engagement ferme à contribuer aux efforts mondiaux dans le domaine de l'atténuation des émissions GES, et ce, en dépit de sa faible contribution aux émissions mondiales des gaz à effet de serre (GES).

en bref

- **Échéance clé** : Réunion du FNACC le 17 mai 2026 à Gammarth en amont de la Journée de l'environnement du 5 juin.
- **Ambition carbone** : Relèvement de la cible de réduction de l'intensité carbone à 46,4 % en 2030 et 62 % en 2035 (contre 45 % prévus en 2021).
- **Périmètre étendu** : Intégration de 7 secteurs thématiques prioritaires dont l'eau, la sécurité alimentaire, la santé et le patrimoine.
- **Sursaut budgétaire** : Réévaluation globale des besoins financiers à 55 milliards USD sur 2026-2035 (dont 53 % dédiés à l'adaptation).
- **Évolution financière** : Le nouveau budget double presque les prévisions de 2021 qui plafonnaient à 28,2 milliards USD pour 2035.

Travailler sans contrat ni retraite |

La face cachée de l'emploi en 2026



Le travail demeure le rempart ultime contre la précarité. Pourtant, une fracture systémique s'installe dans les économies en transition, de l'Europe de l'Est à la rive sud de la Méditerranée. Selon la dernière enquête « Life in Transition » menée par la BERD et la Banque mondiale, la qualité de l'emploi se redéfinit : pour 46 % des actifs, le salaire ne suffit plus.

Stabilité et protection sociale sont devenues les nouveaux marqueurs de la valeur ajoutée humaine. Face à ce basculement, le maintien d'une informalité massive — qui prive un tiers des travailleurs de couverture sociale — devient une bombe à retardement pour la santé mentale des populations et la pérennité des systèmes publics.

La redéfinition du « bon emploi » : Une attente holistique

L'ère du revenu unique comme seul mètre étalon de la réussite professionnelle est révolue. Si la rémunération reste le premier moteur (54 % des attentes), l'enquête révèle une exigence

de «triptyque protecteur» : la stabilité de l'emploi (23 %), la qualité de l'environnement de travail (11 %) et les avantages sociaux (5 %). Cette quête n'est pas un luxe, mais un impératif de santé publique. Les données corrélient directement l'accès à ces garanties fondamentales — congés maladie en tête — à une résilience psychologique accrue et à une satisfaction de vie supérieure. Le travailleur ne cherche plus seulement un salaire, il revendique un contrat social.

La fracture de l'informalité : Un gouffre structurel

Le contraste avec les économies avancées, comme l'Allemagne, est saisissant. Dans les zones d'intervention de la BERD, l'informalité n'est pas une simple anomalie, c'est une norme subie. Les chiffres témoignent d'une précarité massive : 14 % des travailleurs n'ont aucun contrat écrit, et plus d'un tiers évoluent sans aucune retraite ni couverture sociale. Des pays comme la Jordanie ou le Maroc illustrent ce paradoxe, où près de 50 % des actifs travaillent dans un vide juridique disproportionné par rapport à leur niveau de développement économique. Cette situation hypothèque non seulement le pouvoir d'achat actuel, mais menace l'avenir des systèmes de protection sociale nationaux.

Secteurs et statuts : La géographie de la vulnérabilité

L'informalité ne frappe pas au hasard. Si l'agriculture et le BTP sont en première ligne, le piège se referme principalement sur les jeunes actifs et les salariés des PME. Dans ces contextes, la faiblesse des salaires est structurellement indexée sur une absence totale d'avantages. Contrairement aux idées reçues, l'informalité n'est pas une fatalité sectorielle, mais une question de gouvernance. Le modèle allemand prouve que des secteurs à faible qualification peuvent être formalisés. L'absence de tels standards dans les pays en développement révèle une incapacité à réguler et à protéger.

Vers une formalisation impérative : Levier de survie

Pour les économies en transition, le temps presse. Pour les pays à forte démographie, l'enjeu est de concilier création de postes et élévation des standards : cela passe par une simplification fiscale drastique pour désamorcer le recours au travail dissimulé. Pour ceux confrontés au vieillissement, la formalisation est tout simplement une question de survie des systèmes de retraite. Transformer la structure du marché du travail n'est plus une option technique, c'est une opportunité historique de renforcer le pacte social et de sanctuariser la dignité du travailleur.

Abou SARRA

en bref

- **Nouvelle donne** : 46 % des actifs privilégient la stabilité et les avantages sociaux au-delà du salaire.
- **Zone grise** : Plus d'un tiers des travailleurs dans les régions BERD sont privés de retraite et de couverture sociale.
- **Fracture régionale** : En Jordanie et au Maroc, près de 50 % des actifs travaillent sans contrat écrit.
- **Jeunesse et PME** : Les jeunes et les salariés des petites structures sont les premières victimes de l'informalité.
- **Levier de réforme** : La simplification fiscale et le renforcement des assurances sociales sont les clés de la formalisation.



Entre records boursiers, thermomètres affolés et miel qui n'avait d'authentique que l'étiquette, la semaine a prouvé que la Tunisie et le monde partageaient au moins une ressource abondante : les contradictions. Mister W.

La claque positive

Quand l'argent commence enfin à regarder le climat

La semaine a offert deux signaux encourageants, l'un mondial, l'autre tunisien. À l'échelle internationale, les dix principales banques multilatérales de développement ont annoncé avoir engagé 162,5 milliards de dollars dans le financement climatique en 2025, un niveau record. Près de 103 milliards ont été destinés aux économies en développement. Le chiffre est impressionnant, même si les besoins restent gigantesques et que certains objectifs en faveur des pays les plus vulnérables demeurent fragiles.

La planète n'est pas sauvée, mais elle semble enfin avoir obtenu un rendez-vous. — Mister W.

Panique à bord

La planète chauffe, les réseaux décrochent

En Tunisie, la température a frôlé les 50 °C dans certaines régions. Vingt et un gouvernorats ont été placés en alerte maximale, tandis que la demande électrique, dopée par la climatisation, provoquait des coupures et des délestages entre le 15 et le 18 juillet. Des entreprises ont signalé des arrêts de production, des équipements endommagés et une compétitivité mise à rude épreuve.

Pendant ce temps, à New York, les autorités ont imposé un moratoire d'un an sur la construction de grands centres de données. Une première aux États-Unis, motivée notamment par leurs besoins considérables en électricité et en eau,

Nous voulions des machines capables de tout calculer. Elles ont commencé par calculer combien d'électricité il nous restait. — Mister W.

L'absurde en action

Faux miel et vraies sueurs froides

Terminons par une histoire collante. Le 19 juillet, les autorités tunisiennes ont annoncé la saisie de dizaines de tonnes de produits présentés comme du miel dans les gouvernorats de Nabeul et de Sousse. Cette opération s'inscrivait dans une vaste campagne de contrôle ayant également permis de retirer du marché plus de 110 tonnes de denrées impropres à la consommation et plus de 78 000 litres d'eau minérale

Le même jour, Facebook connaissait une panne mondiale importante. Pendant quelques heures, des utilisateurs ont donc été privés de leur activité favorite : publier des messages indignés sur des produits qu'ils n'avaient pas encore vérifiés

Moralité : avant d'avalier ou de partager, mieux vaut lire l'étiquette. — Mister W.

« La semaine prochaine, on reparlera peut-être d'humains raisonnables... mais ne rêvons pas trop. » MISTER W.

LES 3 DE LA SEMAINE DE MISTER W.

Du 13 au 19 juillet 2026

1 ACCROCHE : UNE SEMAINE BIEN ÉQUILIBRÉE

Cette semaine, l'argent a regardé le climat... pendant que le climat faisait sauter les plombs.

FINANCE CLIMAT RECORDS

Et le miel ? Il travaillait surtout son image.

2 LA CLAQUE POSITIVE : LA PLANÈTE OBTIENT UN RENDEZ-VOUS

BANQUE INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

FINANCEMENT CLIMATIQUE
162,5 MILLIARDS \$

Bonne nouvelle : votre dossier est désormais budgétisé !

Formidable... et le traitement commence quand ?

TUNISIE
Inventaire national de la biodiversité
HORIZON 2030

DOSSIER BIODIVERSITÉ

Ce n'est pas encore la révolution verte... mais quelqu'un a retrouvé le dossier.

3 PREMIER ACCROC : CINQUANTE DEGRÉS À L'OMBRE DU RÉSEAU

49,8 °C

La climatisation s'est arrêtée !

La production aussi !

Au moins, la facture électrique va pouvoir se reposer.

4 CHAOS : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE A TRÈS SOIF

Juste assez de courant pour passer la canicule !

NEW YORK

MORATOIRE NOUVEAUX GRANDS DATA CENTERS (1 AN)

Impossible. Je dois expliquer en 3 secondes comment économiser l'énergie.

Nous voulions des machines capables de tout calculer...

5 ANALYSE : MÊME RECETTE, AUTRE EMBALLAGE

Dans les deux cas, l'emballage est séduisant, la circulation rapide...

VÉRITÉ ABSOLUE - PARTAGEZ VITE !

10 342 PARTAGES

SOURCE NON VÉRIFIÉE

Le faux miel est saisi !

La fausse nouvelle vient de dépasser dix mille partages.

...mais un seul des deux produits rencontre parfois un contrôleur.

6 CHUTE : LIRE AVANT DE CONSOMMER

Comment vais-je partager mon indignation sans vérifier les faits ?

Moralité : avant d'avaler ou de partager, mieux vaut lire l'étiquette.

Pour les réseaux sociaux, la date limite de consommation reste inconnue.

Lami Mode |

L'artisanat tunisien à l'assaut de la mode circulaire internationale



Dans le paysage textile tunisien, Lami Mode fait figure de pionnier. Fondée en 2019 par Lamia et Asma Hamrouni, la startup a su transformer un engagement éthique en un modèle économique viable. À travers sa

marque Linen Color, l'entreprise réinvente l'artisanat local en l'inscrivant dans une démarche d'upcycling radical et de teinture 100 % naturelle, prouvant que la mode durable est avant tout une question d'écosystème.

Une alliance stratégique au service de la durabilité

La force de Lami Mode réside dans la complémentarité de ses fondatrices. Lamia apporte une maîtrise technique du design textile, tandis qu'Asma, forte de son expertise en traitement des eaux et maintenance industrielle, insuffle une rigueur rare dans l'optimisation des ressources. Cette synergie permet de transformer des procédés artisanaux ancestraux en une chaîne de valeur semi-industrielle hautement performante. Pour elles, la mode n'est pas un simple produit, mais un levier de changement social et environnemental.

Entrepreneuriat mature: Dépasser les biais structurels

Le parcours des sœurs Hamrouni est un plaidoyer pour l'entrepreneuriat des seniors. Après avoir surmonté la crise du COVID-19 et fait face à une certaine discrimination liée à l'âge dans l'accès aux dispositifs d'appui aux startups, elles ont su bâtir leur légitimité sur la résilience. Loin

des modèles de croissance rapide et irréfléchie, elles imposent une vision à long terme, portée par une résilience forgée par l'expérience.

Une trajectoire de croissance exemplaire

Lami Mode ne se contente pas de fabriquer ; elle mesure. Avec une stratégie à cinq ans ambitieuse, la startup prévoit de tripler son chiffre d'affaires tout en radicalisant ses engagements écologiques. Ses indicateurs sont clairs : 100 % de teintures naturelles, 90 % de matières locales, et un recours massif à l'énergie solaire ainsi qu'à la récupération des eaux de pluie. Cette transparence radicale est le socle de leur future expansion sur les marchés internationaux, notamment l'Europe et l'Amérique du Nord, où le «Made in Tunisia»

écoresponsable séduit une clientèle en quête de traçabilité.

L'impact social : Une mode qui réintègre

Au-delà de l'écologie, le projet est une plateforme d'autonomisation. En visant l'intégration de 150 femmes rurales et au foyer, Lami Mode transforme l'artisanat en un moteur de développement local. Loin de s'opposer à la modernité, l'entreprise se positionne comme une référence méditerranéenne, prouvant que l'ancrage territorial et le savoir-faire ancestral sont, lorsqu'ils sont portés par une vision stratégique, les meilleurs vecteurs d'innovation.

en bref

- **Synergie fondatrice** : Alliance unique entre expertise textile (Lamia) et ingénierie environnementale (Asma).
- **Entrepreneuriat mature** : Un modèle fondé par deux femmes après 50 ans, prouvant que l'âge est un atout d'expérience.
- **Cibles internationales** : Structuration de la marque pour l'export (Europe, Moyen-Orient, Amérique du Nord).
- **Objectifs environnementaux** : Transition vers 100 % de teintures naturelles et 70 % d'énergie solaire d'ici 5 ans.
- **Impact social** : Intégration et formation de 150 femmes rurales et jeunes talents aux techniques circulaires.



Centres d'appels

L'interdiction du démarchage téléphonique sans consentement préalable s'appliquera en France le 11 août 2026. Cette loi impose le modèle de l'opt-in pour toutes les prospections commerciales, y compris celles issues de l'étranger. Cette réforme menace directement près de 100 000 emplois dans les centres d'appels au Maroc et en Tunisie.

Le virage de l'opt-in : la France siffle la fin de la récréation

Promulguée le 30 juin 2025, la nouvelle loi française entrera pleinement en vigueur le 11 août 2026. Son verdict est sans appel : le système de liste d'opposition "Bloctel" est supprimé au profit d'un modèle d'accord explicite et préalable du consommateur. Ce passage historique de l'opt-out à l'opt-in asphyxie de fait la prospection commerciale "dans le dur".

Les donneurs d'ordre traditionnels — banques, assurances, télécoms et e-commerce — doivent revoir de fond en comble leurs stratégies d'acquisition. Surtout, la loi dispose d'une portée extraterritoriale : les flux d'appels émis depuis l'étranger vers les résidents français tombent sous le coup de cette interdiction.

Maroc et Tunisie en première ligne face au choc

Si l'onde de choc est mondiale, l'épicentre des dommages collatéraux se situe au Maghreb. Le Maroc et la Tunisie, hubs historiques du "nearshore" francophone, se retrouvent en situation de vulnérabilité systémique. C'est l'activité de télévente et de prospection sortante qui subira le plein fouet de cette bascule.

UNE SÉLECTION DE CARTES adaptées à vos besoins



L'industrie automobile tunisienne |

Un moteur de croissance en pleine mutation technologique



Après des mois de turbulences marquées

Le secteur des composants automobiles en Tunisie franchit une nouvelle étape de sa maturité. Fort de ses 300 entreprises et de ses 120 000 emplois directs, l'écosystème ne se contente plus d'être une base manufacturière

: il devient un hub d'ingénierie et d'innovation. Lors de la quatrième édition de la journée de l'innovation 2026, les autorités et les acteurs privés ont tracé la trajectoire d'un secteur porté par le Pacte pour la Compétitivité 2022, désormais tourné vers le défi des véhicules intelligents et connectés.

Un pacte compétitif aux résultats précoces

Le Pacte pour la Compétitivité de l'Industrie Automobile, signé en 2022, porte ses fruits avec une efficacité remarquable. Avec 50 000 nouveaux emplois créés, l'objectif initial fixé pour 2027 a été atteint avec un an d'avance.



Cette dynamique, saluée par Fathi Sahlaoui (Ministère de l'Industrie), démontre la capacité du pays à attirer des groupements internationaux de premier plan, transformant ainsi le tissu industriel local en un partenaire stratégique global.

Le défi de la transition technologique

Si la production de composants traditionnels reste un socle solide, la mutation mondiale vers le véhicule connecté impose une refonte de la chaîne de valeur. La Tunisie, riche de ses milliers d'ingénieurs en mécanique, électronique et logiciels industriels, possède le capital humain nécessaire pour pivoter. L'enjeu est désormais d'intégrer des centres de R&D de pointe et de capter la valeur ajoutée des systèmes intelligents.

La formation et l'infrastructure comme piliers

Pour maintenir sa position de leader africain, le pays doit accélérer sur deux fronts. Ibrahim Debache (AHK Tunisie) insiste : la montée en compétence des talents locaux et la modernisation des infrastructures sont les conditions sine qua non pour transformer les défis technologiques en opportunités durables. La synergie entre la TAA et les réseaux internationaux, comme l'AHK, sera déterminante pour soutenir cette transition structurelle.

en bref

- **Performance** : Le secteur atteint 3,5 milliards USD d'exportations annuelles.
- **Emploi** : Le Pacte 2022 a déjà généré 50 000 emplois, atteignant ses objectifs 2027 en avance.
- **Tissu Industriel** : 300 entreprises employant 120 000 personnes forment la colonne vertébrale du secteur.
- **Pivot Stratégique** : Priorité à la transition vers les véhicules intelligents et connectés.
- **Atout majeur** : Une réserve de talents en mécanique et logiciels industriels attirant les centres de R&D internationaux.

La Tunisie classée 4e

La Tunisie a figuré dans le top cinq des principaux pays africains manufacturiers en occupant le quatrième rang de l'Indice de l'industrialisation en Afrique (IAA), dans sa deuxième édition publiée, lundi, par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) à l'occasion de ses Assemblées annuelles qui se tiennent du 25 au 29 mai 2026, à Brazzaville, en République du Congo.

Selon ce rapport, le Maroc occupe le premier rang, tandis que l'Égypte occupe la troisième place, suivie de la Tunisie et de l'île de Maurice successivement aux quatrième et cinquième places.

L'Afrique du Sud est le seul pays subsaharien à rivaliser avec les pays d'Afrique du Nord, en occupant la deuxième place, a fait ressortir le même rapport.

L'IIA 2025 a fait ressortir que quelque 41 des 54 pays africains ont amélioré leurs scores en matière d'industrialisation et que 26 des 54 pays se situent au-dessus de la moyenne calculée pour l'ensemble du continent. La plupart des pays de la région du Nord de l'Afrique figurent parmi les pays les mieux classés (avec un score supérieur à la moyenne africaine), à l'exception de la Libye et de la Mauritanie.

En effet, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est accusent encore un retard par rapport à l'Afrique du Nord et à l'Afrique australe, où se trouvent les principaux pôles industriels du continent, à savoir l'Afrique du Sud, l'Égypte et les pays du Maghreb.

Gomycode, Land'Or, Unimed... six entreprises tunisiennes distinguées par le Financial Times en 2026



Six entreprises tunisiennes figurent dans le Top 130 de la cinquième édition du classement des Entreprises africaines à la croissance la plus rapide en 2026, établi par le Financial Times (FT) et Statista. Cette performance place la Tunisie parmi les cinq pays africains les plus représentés

dans ce classement.

Le classement des Entreprises africaines à la croissance la plus rapide en 2026 (Africa's Fastest-Growing Companies 2026) récompense les 130 entreprises africaines ayant enregistré la plus forte croissance de leur chiffre d'affaires entre 2021 et 2024.

Pour figurer dans ce classement, les entreprises devaient être indépendantes et afficher une croissance principalement organique de leur chiffre d'affaires, passant d'au moins 100 000 dollars en 2021 à 1,5 million de dollars d'ici 2024. Elles devaient également avoir leur

siège opérationnel en Afrique.

Le classement a mis en lumière le dynamisme des secteurs technologique et financier tunisiens qui y ont été représentés par 3 entreprises. Il s'agit de la startup Gomycode (Rang 74), spécialisée dans l'EdTech, d'Hannibal Lease (Rang 84), spécialisée dans les services de leasing et de MS Solutions (Rang 92), spécialisée dans les technologies de paiement.

Le palmarès a également inclus des secteurs industriels traditionnels qui y ont été représentés par Sotetel (Rang 99), entreprise de télécommunications, Unimed (Rang 103), groupe

pharmaceutique, et Land'Or (Rang 111) entreprise agroalimentaire.

En 2026, le paysage entrepreneurial africain est marqué par une forte croissance dans les secteurs de la logistique, de la fintech et des services, avec une domination géographique de l'Afrique du Sud, du Kenya et du Nigeria.

L'Afrique du Sud domine largement ce classement avec 51 entreprises dans le top 130. Le Kenya a fait une percée significative en deuxième position des pays les plus représentés dans ce classement avec 17 entreprises, devançant le Nigeria qui arrive en troisième position avec 16 entreprises. L'île Maurice arrive en quatrième rang

avec 12 entreprises. La Tunisie a fait son entrée dans le top 5 des pays les plus représentés avec 6 entreprises.

Publiée en ligne par Statista et le Financial Times, ainsi qu'en supplément de l'édition quotidienne du journal FT, cette liste annuelle très médiatisée constitue une reconnaissance publique et visible des entreprises à croissance rapide en Afrique. Sur plus de 9 000 entreprises évaluées, seules 130 ont été retenues dans la liste finale, recevant ainsi la distinction officielle de "Growth Champion 2026".



RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with



RNE et Bénéficiaires Effectifs |

Le nouvel impératif pour les entreprises tunisiennes



Le secteur privé tunisien fait face à une épreuve de vérité. Depuis janvier 2026, l'absence de déclaration des bénéficiaires effectifs (BE) sur les extraits RNE n'est plus une simple lacune administrative, mais un verrou infranchissable. Pour les entreprises historiques, le réveil est brutal : la transparence financière est devenue le nouveau sésame de la solvabilité.

Le syndrome du "Registre Vide" : Un héritage numérique inachevé

Pour des milliers de PME et de groupes industriels tunisiens dont l'existence précède la loi de 2018, l'impasse est totale. Si l'immatriculation initiale au greffe du tribunal a bien été migrée vers la base de données actuelle du Registre National des Entreprises (RNE), les données vitales

concernant l'actionnariat réel manquent à l'appel. Le système a transféré le capital et la gérance, mais il ne peut « inventer » les bénéficiaires effectifs. Cette démarche, strictement déclarative et active, repose sur les épaules des dirigeants. En 2026, posséder un extrait mentionnant « Néant » dans la section BE équivaut à une radiation de fait du circuit financier.

Le couperet de l'Arrêté du 13 janvier 2026

Pourquoi cette accélération soudaine ? L'explication réside dans l'Arrêté du Chef du Gouvernement du 13 janvier 2026. Ce texte marque la fin de la récréation pour l'opacité financière en instaurant une interopérabilité totale entre le RNE, la Banque Centrale de Tunisie (BCT), les Douanes et le Fisc. Les banques de la place, désormais soumises à un devoir de vigilance renforcé, utilisent le QR Code sécurisé de l'extrait pour vérifier la « fraîcheur » et l'exhaustivité des données. Résultat : un dossier KYC (Know Your Customer) incomplet entraîne systématiquement le blocage des comptes et le gel des lignes de financement.

La règle du contrôle réel : Qui doit-on déclarer ?

L'identification du bénéficiaire effectif obéit à une logique de contrôle et non de simple inventaire. La réglementation impose de déclarer toute personne physique détenant plus de **20 %** du capital ou des droits de vote. Le défi se corse pour les structures complexes : en cas d'actionnariat via une personne morale (holding), il est impératif de remonter la chaîne jusqu'à l'individu physique final. À défaut d'actionnaire dépassant ce seuil, c'est le représentant légal (Gérant ou PDG) qui est désigné par défaut comme bénéficiaire effectif. La transparence n'est plus une option, c'est l'armature même de la résilience économique.

en bref

- **Urgence Administrative** : Un extrait RNE sans bénéficiaires effectifs (BE) bloque désormais tout accès aux services bancaires.
- **Cadre Légal** : L'Arrêté du 13 janvier 2026 impose une vérification systématique de la conformité via QR Code.
- **Seuil Critique** : Déclaration obligatoire pour toute personne physique détenant plus de 20 % des parts.
- **Interconnexion** : BCT, Douanes et Fisc ont désormais un accès direct et temps réel aux données du RNE.
- **Procédure** : Régularisation possible en 24-48h sur le portail officiel pour une redevance d'environ 20 DT.

Coffre-fort RNE

À partir du 1er septembre 2026, le Registre National des Entreprises (RNE) met à la disposition de toutes les entreprises immatriculées au registre un service de compte dédié à l'entreprise sous l'appellation « coffre-fort électronique ».

Ce service donnera la possibilité au représentant légal de consulter gratuitement, de manière sécurisée et à tout moment, l'ensemble des contrats et documents déposés par l'entreprise.

Le coffre électronique de l'entreprise est perçu comme étant un compte numérique unique et sécurisé, ouvert automatiquement pour chaque entreprise inscrite au Registre national des entreprises sur la base de l'identifiant unique de l'entreprise (la patente).

La plateforme permet notamment un accès permanent et gratuit (24h/24 et 7j/7), avec la possibilité d'accéder instantanément et continuellement à toutes les données et dossiers de l'entreprise, en plus de l'extraction de copies numériques à tout moment.

ils Ont Dit

Exil

« Sur la période 2017-2024, on estime à environ 6.000 le nombre de praticiens ayant choisi l'exil. » L'ampleur des départs traduit une perte continue de capital humain. Elle pose la question de la capacité du pays à renouveler ses effectifs médicaux.



Fiscalité

« Pour la première fois, la pression fiscale devient la première préoccupation des chefs d'entreprise. » Le classement des inquiétudes évolue sensiblement en 2026. Les réformes fiscales prennent désormais le pas sur les préoccupations conjoncturelles.



« La question n'est plus économique, mais politique : les décideurs publics veulent-ils réellement sauver l'économie nationale ? »

Décashisation

« La véritable bataille monétaire de demain ne se jouera peut-être pas sur le marché des changes, mais dans la réduction progressive de la dépendance au cash. »



Déclin

« La Tunisie était un acteur important avant 2011, avec environ 8,2 Mt de phosphate produites en 2010. »

Cette référence rappelle le recul spectaculaire du secteur minier tunisien. Le pays est passé d'un acteur majeur à un producteur secondaire.



Interdépendance

« La Tunisie et l'Europe ne partagent pas seulement une géographie, mais une interdépendance stratégique. »

Cette conclusion dépasse les seuls enjeux commerciaux. Elle souligne la profondeur des liens économiques, politiques et humains qui structurent la relation euro-tunisienne.



Comar d'Or 2026 |

Record d'œuvres et défis du roman tunisien



La 30e édition du prix Comar d'Or enregistre un record de près de 100 romans en compétition, illustrant la vitalité et la diversification sociologique des auteurs en Tunisie. Toutefois, malgré une qualité textuelle en nette progression, le rayonnement international du roman tunisien reste freiné par des carences structurelles en marketing, en traduction et en investissements éditoriaux.

Une explosion quantitative portée par la démocratisation des profils

Cette édition anniversaire marque un tournant historique avec près de 100 romans en compétition, répartis entre 33 œuvres en langue française et plus de 60 en arabe. Pour mesurer le chemin parcouru, il faut rappeler qu'en 1997, lors du lancement du concours, le comité ne recensait qu'une vingtaine de participations.

Cette inflation statistique s'explique notamment par un phénomène sociologique majeur : la sociographie des auteurs s'est profondément diversifiée. Comme le souligne Ridha Kefi, membre du jury, le roman tunisien s'est affranchi des cercles traditionnels d'universitaires et de journalistes. Aujourd'hui, des ingénieurs, médecins, avocats ou diplomates s'emparent de la fiction. Cette démocratisation insuffle au genre romanesque une pluralité d'expériences humaines et



sociales, connectées directes aux réalités du vécu contemporain.

Le défi de l'internationalisation face aux défaillances de l'écosystème

Si la qualité esthétique et la densité des récits placent les jurys face à des arbitrages de plus en plus complexes, la reconnaissance hors des frontières tunisiennes reste le principal point d'achoppement.

Le professeur Mohamed Kadi, président du jury du roman arabe, pose un diagnostic sans concession : la présence du roman national sur la scène arabe demeure « modeste », et la notion même « d'internationalisation » souffre d'un flou conceptuel.

Le nœud du problème ne réside pas dans la valeur intrinsèque des textes, mais dans ce que les experts nomment les « conditions périphériques » de l'œuvre littéraire.

La chaîne de valeur post-crédation est structurellement défaillante : insuffisance chronique des mécanismes de marketing culturel, pénurie de traducteurs professionnels chevronnés et frilosité des éditeurs à engager des investissements financiers d'envergure pour porter les œuvres à l'échelle mondiale.

Sans une refonte de cette logistique éditoriale, le roman tunisien, malgré d'évidentes qualités de calibre international, restera confiné à son marché domestique.

en bref

- **Record historique** : Près de 100 romans sont en compétition pour cette 30^e édition du Comar d'Or, contre seulement 20 en 1997.
- **Bilinguisme dynamique** : La sélection officielle compte cette année 33 romans écrits en français et plus de 60 en langue arabe.
- **Mutation sociologique** : Le profil des auteurs se diversifie avec l'émergence d'écrivains issus des milieux de la médecine, de l'ingénierie et de la diplomatie.
- **Blocage structurel** : Le rayonnement international est freiné par l'absence de marketing, le manque de traducteurs qualifiés et la frilosité financière des éditeurs.
- **Potentiel intrinsèque** : Les jurys s'accordent sur une progression qualitative constante des textes, confirmant que le problème est logistique et non littéraire.

Biorégion

Le documentaire "Biorégions" d'Arafet Ben Marzou sera projeté en avant-première le samedi 6 juin prochain à 19h au CinéMadart de Carthage. Ce film de 46 minutes explore les écosystèmes tunisiens à travers l'écologie politique et l'anthropologie, redéfinissant les territoires selon leurs continuités naturelles plutôt que leurs frontières administratives.

La biorégion : un levier de gouvernance territoriale et de transition économique

L'organisation administrative classique de l'espace tunisien montre aujourd'hui ses limites face aux impératifs du développement durable. L'essai documentaire "Biorégions" (حد الأرض), réalisé par Arafet Ben Marzou, introduit une rupture conceptuelle majeure en s'éloignant des frontières géopolitiques fixes.

En explorant la Tunisie sous l'angle des climats, des reliefs et des ressources en eau, ce film de 46 minutes démontre que les écosystèmes dictent en réalité les modes de production, les formes de solidarité et le potentiel économique local. Pour les décideurs, appréhender le territoire par ses continuités naturelles offre une grille de lecture inédite pour optimiser l'allocation des ressources et structurer des chaînes de valeur régionales plus résilientes.

Prix Mustapha Azouz 2026 |

Imed Jelassi sacré à Tunis pour son conte “L’Œil gardien”



L'écrivain tunisien Imed Jelassi a remporté le premier prix de la 17e édition du Prix arabe Mustapha Azouz de littérature pour enfants pour son conte «Al Ayn Al Harissa» (L'Œil gardien).

La distinction, d'une valeur de 12 000 dinars, a été décernée lors d'une cérémonie officielle organisée à la salle Tahar Chérifa

de la Cité de la culture de Tunis. Cet événement marque la clôture de la 17e édition du Forum arabe de la littérature pour enfants, qui s'est tenue les 12 et 13 juin sous le thème « Les structures narratives dans la littérature fictionnelle destinée à l'enfant arabe ».

Le prix Mustapha Azouz de la littérature arabe pour l'enfant est

ouvert aux écrivains d'expression arabe présentant un récit pour les lecteurs de 12 à 16 ans, ainsi qu'aux jeunes et aux enfants âgés de 9 à 18 ans issus de divers pays arabes.

Cette édition a également récompensé le Tunisien Nouredine Ben Boubaker, deuxième prix (8 000 dinars) pour



Carthage

Un lot de 210 pièces archéologiques originaires du site archéologique de Carthage a été restitué à la Tunisie par la mission archéologique canadienne, a annoncé lundi l'Institut National du Patrimoine (INP).

L'opération, menée sous l'égide du ministère des Affaires culturelles, s'est concrétisée le 23 mai 2026 en coordination avec le professeur Jeremy Rossiter, directeur de la mission canadienne, a indiqué l'INP dans un communiqué publié dans l'après-midi sur son réseau social officiel. Le lot récupéré se compose de 105 pièces de monnaie en cuivre et de 105 fragments de lampes en poterie.

Ces artefacts avaient été exportés temporairement dans les années 1990 dans le cadre des campagnes archéologiques internationales de l'UNESCO sur le site de Carthage. Ils proviennent de fouilles scientifiques menées par l'équipe canadienne entre 1994 et 1999.

À leur arrivée sur le territoire national, les objets ont été pris en charge par les services douaniers de l'aéroport international de Tunis-Carthage avant d'être transférés et sécurisés dans les dépôts de conservation du site archéologique de Carthage, a précisé l'institut.

Selon les rapports de la Campagne internationale de sauvegarde de l'UNESCO et les publications académiques de l'Université de l'Alberta (Canada), ces objets documentent la période de l'Antiquité tardive en Afrique du Nord. Les fragments de lampes à huile correspondent à la production de céramique sigillée claire africaine (IVe-VIIe siècles), caractérisée par ses motifs chrétiens et géométriques.

«Qariat al awham» (Le village des illusions), et l'Irakien Taleb Kadhem, troisième prix (5 000 dinars) pour «Attarik Ela Ouadi Attabab» (Le chemin vers la vallée du brouillard).

Imed Jelassi Jelassi et Noureddine Ben Boubaker avaient déjà été lauréats de ce prix, respectivement en 2016 et 2018.

Dans la catégorie des «jeunes auteurs», le prix d'encouragement Souad Affes (doté de 1 000 dinars chacun) a été attribué à la Tunisienne Chahd Hannachi, 14 ans, pour «Hibron lam yajeffa baad» (Une encre qui n'a pas encore séché). Originaire d'El Krib (gouvernorat de Siliana), l'adolescente a salué cette consécration en rappelant son parcours, marqué notamment par une récente distinction reçue des mains du président de la République, Kais Saïed, lors de l'inauguration de la Foire internationale du livre de Tunis en avril dernier.

Les autres prix d'encouragement ont été décernés à l'Irakienne Zouha Jassem pour «Al Khawfou Yattir» (La peur s'envole), ainsi qu'au Tunisien Anas Bounasri, âgé de seulement 8 ans, pour son texte «Ana laha» (Je suis à la hauteur). Le jeune lauréat a précisé que son récit s'inspirait d'une expérience vécue enrichie par l'imagination, tout en rendant hommage à sa mère pour son soutien.

Au total, le jury de cette édition, présidé par l'écrivaine tunisienne Nafila Dhahab, a examiné 130 œuvres d'écrivains professionnels issus de plusieurs pays arabes, du Mali et du Canada, en plus de 17 contributions de jeunes candidats.

Le Forum arabe de la littérature pour enfants est un rendez-vous culturel annuel de deux jours. Il est organisé par l'Association du forum de littérature pour enfants, présidée par le professeur Mohamed Aït Mehoub, en partenariat avec l'Arab Tunisian Bank, qui assure le soutien financier exclusif du Prix Mustapha Azouz.

Les sessions scientifiques de cette année ont vu des experts débattre de thématiques variées, telles que les dimensions soufies de la narration pour la jeunesse, les transformations de l'écriture narrative, la transmission des valeurs dans les romans d'apprentissage, ainsi que l'impact des structures scolaires sur la littérature destinée à l'enfant arabe.

A Toute allure |

C'est le bac ...



J'ai une nièce qui a la chance de passer le bac 2011, le bac de la révolution, elle est presque sûre de réussir puisqu'elle a bien préparé son exam, mais nous on se dit que le bac 2011 sera sûrement généreux.

Il sera peut-être généreux... mais pourquoi faire? Pour faire comme pendant les années Ben Ali où on passait avec 9 et quelque chose pour se retrouver à un ISET de je ne sais où en train d'apprendre comment «on taille les ongles des chèvres?»

Alors le bac en Tunisie aujourd'hui ne veut dire qu'une chose, la personne concernée a dépassé 20 ans ou presque. Elle est apte à être comptabilisée parmi les

chômeurs d'ici trois ou 4 ans au maximum.

Malgré la révolution, rien n'as changé? Rien ne peut changer en un clin d'œil tellement notre système éducatif est pourri de la 1ère année du primaire jusqu'au doctorat. Tellement la néfaste culture politique pourrie du RCD est répandue qu'il faudrait presque penser à refaire toute l'école, y compris les murs.

Nos instits sont mal recrutés, mal suivis, mal payés et travaillant mal dans des conditions non imaginables. Nos directeurs d'école sont à une écrasante majorité des directeur parce qu'ils étaient des RCD et pas pour leur expérience et/ou compétence...

Nos inspecteurs ont appris à inspecter 4 sur recommandations et 2 dans les règles quand ils les trouvent; nos livres d'école, du primaire jusqu'au secondaire, ont été écrits par des inspecteurs et des conseillers pédagogiques qui ont dû traficoter avec le CNP et sa direction RCD pour voir leurs livres acceptés et imprimés. J'en passe.

Au secondaire, vous en voulez en voilà. Les nouveaux professeurs ayant soit disant obtenu le CAPES sont d'un niveau indescriptible, leur culture générale est le produit de feu TV7 et ses émissions sportives, et ils ne distinguent pas grand-chose s'il s'agit d'un billet de 10 dinars ...

J'en passe à la fac. Les étudiants et leurs profs, les cours de soir de la fac, en prépa s'il vous plait à 250 dinars par mois, les réussites ramassées au gré d'une sale drague de profs vicieux et...

Malgré cela, nous pouvons quand même dire bravo à tous ceux qui ont eu leur bac et surtout bonne chance... Ils en auront besoin!

Il y a 20 ans |

Quand la Tunisie visait le club des pays développés



Juin 2006. La Tunisie célèbre le cinquantième anniversaire de son indépendance et affiche une confiance assumée dans son avenir économique. Réformes fiscales, modernisation budgétaire, attraction des investissements étrangers, développement des biotechnologies : les annonces se multiplient. Dans le même temps, certains secteurs traditionnels, comme le cuir et la chaussure, s'interrogent sur leur capacité à résister à une concurrence internationale de plus en plus intense.

À travers ces archives, se dessine une stratégie claire : accélérer l'intégration du pays

dans l'économie mondiale tout en modernisant son appareil productif. Vingt ans plus tard, ces textes offrent un éclairage précieux sur les ambitions, les espoirs et les défis qui structuraient alors le débat économique tunisien.

Réformes économiques : attirer l'investissement et moderniser l'État

19 juin 2006 – « Forum de Carthage sur l'Investissement : Objectif, faire de la Tunisie un pays développé en dix ans »

Lors du Forum de Carthage, les autorités affichent une ambition forte : atteindre une croissance supérieure à 6 % sur la décennie suivante afin de rejoindre le cercle des pays développés. Les réformes annoncées portent sur la simplification administrative, les infrastructures, la fiscalité et l'économie numérique.

24 juin 2006 – « Dépenses publiques : Cap sur la rigueur budgétaire »

Parallèlement, l'État engage une réflexion sur la budgétisation par objectifs. L'objectif est de renforcer l'efficacité de la dépense publique et de mieux orienter les ressources vers les résultats. La Banque mondiale insiste notamment sur le poids de la masse salariale publique, estimée alors à 12 % du PIB.

7 juin 2006 – « Nouvelles mesures fiscales, ce qui va changer »

La réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 35 % à 30 % ainsi que l'allègement de certaines charges liées à la TVA

visent à renforcer la compétitivité des entreprises et à soutenir les exportations.

Industrie et compétitivité: le cas du cuir et de la chaussure

26 juin 2006 – « Cuir et chaussure, est-ce le bout du tunnel ? »

L'archive met en lumière les progrès réalisés grâce au Programme de mise à niveau. Entre 1996 et 2005, 187 entreprises ont modernisé leurs activités pour un investissement total de 143,4 millions de dinars.

Mais le diagnostic demeure sévère. Productivité insuffisante, problèmes de qualité des peaux, manque de créativité et dépendance à la sous-traitance étrangère figurent parmi les principales faiblesses identifiées. L'étude stratégique souligne également la nécessité de développer le design, l'innovation et l'intelligence économique.

Innovation et nouveaux secteurs

20 juin 2006 – « La Tunisie veut se faire une place dans les biotechnologies »

Le pays cherche alors à se positionner sur un secteur

émergent à forte valeur ajoutée. Les autorités mettent en avant un cadre réglementaire adapté, des compétences scientifiques reconnues et un réseau d'institutions spécialisées. La Tunisie compte déjà près de 380 structures impliquées dans les biotechnologies.

9 juin 2006 – « SISE 2006 : À vos marques, prêts »

Le Salon international des services illustre quant à lui la volonté de faire de la Tunisie une plateforme de coopération Sud-Sud et triangulaire. Plus de 230 exposants et des participants issus de 35 pays prennent part à cette édition.

Entreprises et gouvernance

12 juin 2006 – « Groupe Mheni : Salah Dhibi chargé du partage de l'héritage »

Cette affaire rappelle les enjeux de gouvernance auxquels certaines grandes entreprises familiales étaient confrontées. Après des années de conflits judiciaires entre héritiers, la justice est chargée de trancher un litige bloquant le développement du groupe.

Vingt ans plus tard : quelles leçons ?

Ces archives révèlent une Tunisie engagée dans une vaste dynamique

de réforme et d'ouverture. Les thèmes dominants de 2006 — compétitivité, innovation, attractivité des investissements, efficacité de l'action publique — restent au cœur des débats actuels.

Certaines préoccupations apparaissent étonnamment contemporaines. La question de la productivité industrielle, celle de la qualité de la dépense publique ou encore le développement des secteurs technologiques continuent d'alimenter les réflexions économiques.

Le contraste avec aujourd'hui est particulièrement frappant : plusieurs objectifs affichés en 2006 demeurent des priorités stratégiques, tandis que les mutations économiques mondiales ont profondément modifié les conditions de leur réalisation.

Conclusion

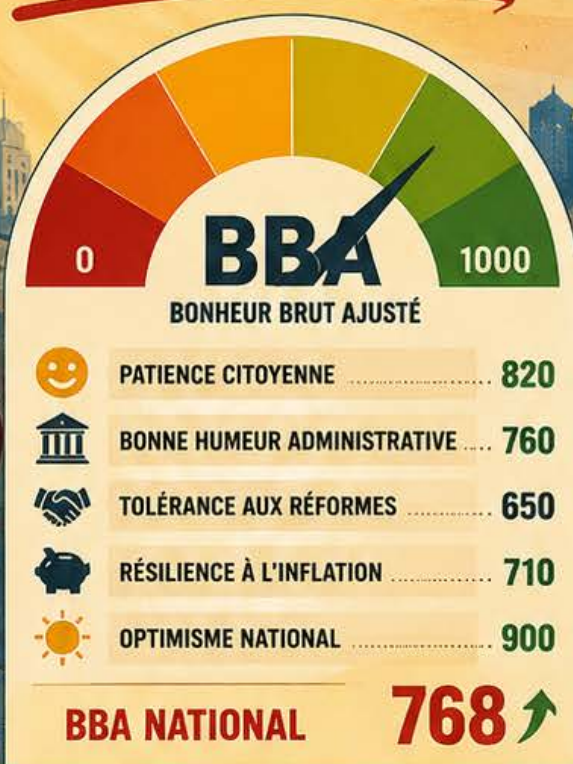
Ce retour en juin 2006 montre une Tunisie portée par une ambition de modernisation accélérée. Entre réformes structurelles, soutien à l'investissement et pari sur l'innovation, les archives témoignent d'une période marquée par la préparation de l'avenir. Elles rappellent aussi qu'au-delà des annonces et des stratégies, la compétitivité repose sur des transformations de long terme dont les effets se mesurent souvent sur plusieurs décennies.

★ BBA ★

RÉPUBLIQUE DU BONHEUR ÉCONOMIQUE

NOUVEL INDICATEUR NATIONAL DE PROSPÉRITÉ

**LE BONHEUR
N'EST PAS
UNE DÉPENSE,
C'EST UN
INVESTISSEMENT.**



COMMUNIQUÉ OFFICIEL — RÉFORME DU BONHEUR

Le Ministère de l'Économie Comportementale annonce le déploiement du Plan BBA 2025 : un ensemble de mesures destinées à augmenter durablement le Bonheur Brut Ajusté de la nation. Simplification joyeuse des démarches, récompense de la patience, bonus sourire dans les services publics et taxe sur les plaintes injustifiées financeront cette révolution optimiste. Un pays heureux est un pays plus fort.

**ET VOUS, QUE FAITES-VOUS AUJOURD'HUI
POUR AUGMENTER LE BBA DE LA RÉPUBLIQUE ?**



Banques digitales et IA |

Comment les fintechs transforment le secteur bancaire



L'intelligence artificielle redéfinit les services financiers

Longtemps dominé par les établissements bancaires traditionnels, le secteur financier connaît une transformation profonde sous l'effet combiné de la digitalisation et de l'intelligence artificielle (IA). Les fintechs, ces entreprises technologiques spécialisées dans les services financiers, jouent un rôle moteur dans cette évolution. Grâce à l'exploitation des données, à l'automatisation des processus et à l'amélioration de l'expérience client, elles bousculent les modèles historiques et imposent

de nouveaux standards de performance.

L'IA apparaît aujourd'hui comme un levier stratégique permettant aux banques digitales d'accélérer leur croissance tout en répondant aux attentes d'une clientèle de plus en plus connectée.

Une expérience client plus fluide et personnalisée

L'un des principaux apports de l'IA réside dans sa capacité à analyser rapidement de grandes quantités de données. Les fintechs utilisent ces capacités pour mieux comprendre les comportements des utilisateurs et proposer des

services adaptés à leurs besoins.

Les assistants virtuels et chatbots permettent désormais de répondre instantanément aux demandes courantes des clients, 24 heures sur 24. Les algorithmes de recommandation suggèrent des produits financiers personnalisés, tandis que les outils d'analyse prédictive aident les utilisateurs à mieux gérer leur budget ou à anticiper certaines dépenses.

Cette approche centrée sur l'expérience utilisateur contribue à renforcer la satisfaction et la fidélisation des clients, tout en réduisant les coûts opérationnels.

Une gestion du risque plus performante

L'évaluation du risque constitue un enjeu majeur pour les acteurs financiers. Les fintechs exploitent l'IA pour améliorer les modèles de scoring de crédit et affiner l'analyse de solvabilité.

Contrairement aux méthodes traditionnelles, souvent basées sur un nombre limité d'indicateurs financiers, les systèmes alimentés par l'IA peuvent intégrer un volume beaucoup plus important de données. Cette capacité permet d'obtenir une vision plus précise du profil des emprunteurs et de faciliter l'accès au financement pour certains publics insuffisamment couverts par les circuits bancaires classiques.

L'IA joue également un rôle croissant dans la détection des fraudes. Les algorithmes sont capables d'identifier des comportements inhabituels en temps réel et de signaler rapidement les opérations suspectes, limitant ainsi les risques financiers.

Une pression accrue sur les banques traditionnelles

Face à la montée en puissance des fintechs, les banques historiques sont contraintes d'accélérer leur propre transformation numérique. La concurrence ne porte plus

uniquement sur les produits financiers, mais également sur la qualité de l'expérience digitale, la rapidité des services et la capacité à exploiter les données.

De nombreux établissements investissent désormais dans l'IA, développent leurs propres plateformes numériques ou nouent des partenariats avec des startups spécialisées. Cette convergence entre finance traditionnelle et innovation technologique redessine progressivement les équilibres du secteur.

Dans plusieurs régions du monde, l'émergence des banques entièrement digitales démontre que les nouveaux entrants peuvent gagner rapidement des parts de marché lorsqu'ils proposent des services simples, accessibles et personnalisés.

Entre innovation, régulation et confiance

Si les opportunités sont nombreuses, l'intégration massive de l'IA soulève également plusieurs défis. La protection des données personnelles, la transparence des algorithmes et la cybersécurité figurent parmi les principales préoccupations des régulateurs.

Les institutions financières doivent également veiller à limiter les biais algorithmiques

susceptibles d'influencer certaines décisions, notamment dans l'octroi de crédit. La confiance demeure un élément central dans la relation bancaire, ce qui impose un équilibre entre innovation technologique et responsabilité.

À mesure que les réglementations sur l'IA s'enforcent dans plusieurs régions du monde, les acteurs financiers devront démontrer leur capacité à concilier performance, conformité et éthique.

Perspectives

L'intelligence artificielle s'impose progressivement comme une composante essentielle du secteur bancaire. Les fintechs ont démontré leur capacité à transformer les usages en proposant des services plus rapides, plus personnalisés et souvent plus accessibles. Pour les banques traditionnelles, l'enjeu n'est plus de savoir si l'IA doit être adoptée, mais comment l'intégrer efficacement dans leur stratégie.

La prochaine étape pourrait voir émerger des services financiers encore plus automatisés, capables d'accompagner les clients dans leurs décisions en temps réel. Dans ce contexte, la maîtrise de la donnée et la confiance numérique deviendront des facteurs déterminants de compétitivité.



Le Message de Carthage



NOTE INTERNE DES ARCHIVES DE BYRSA, 217 AV. J.-C.



Les scribes annoncent qu'une tablette pense désormais
plus vite que trois conseils réunis.
Elle prédit les récoltes, rédige les décrets et corrige le Sénat.
Les élus se rassurent : elle n'a pas encore demandé à gouverner.

✦ SERVICE DES SCRIBES ET VÉRITÉS APPROXIMATIVES ✦



Π Π > A



✦ #IntelligencePunique ✦

OFFRE NKALMEK

مكالمات ماتوفاش و أنترنت ما كيفهاش

25.9د
في الشهر



APPELS
ILLIMITÉS



25Go



ooredoo

عرض صالح للخطوط بالفاتورة مع إشتراك 12 شهر.
عرض المكالمات الغير محدود صالح في حدود 200 ساعة.
35 مليم/ الدقيقة hors forfait.



QNB, votre allié stratégique pour bâtir l'avenir.

QNB vous accompagne avec des solutions financières sur mesure et une expertise pointue pour concrétiser vos ambitions. Ensemble, nous construisons un avenir solide, durable et prospère.

